

Ce que nous avons accompli ensemble

Grâce à vous, nous avons pu poursuivre notre engagement solidaire :

Au Niger

- Soutien scolaire à Haro Banda (15 enfants accompagnés)
- Scolarisation et repas pour 90 enfants dans le village de Tidirka près de Dosso

Malheureusement, en juin, une tornade (la guga) a détruit une grande partie de l'école paillote de Tidirka.

**L'école de Tidirka
Nous la reconstruirons
pour la rentrée**



=> Objectif : reconstruire l'école avant la rentrée (coût : 250 000 CFA (soit 381 €)
Les travaux auront lieu pendant les vacances, après la saison des cultures.

Au Burkina Faso

- Soutien à l'école de Dolo : achat de haricots et riz pour la cantine
(Le haricot local est une précieuse source de protéines pour les enfants).

Plus que jamais, restons solidaires

Face aux tensions socio-politiques croissantes dans la région sahéenne, notre conviction est intacte : l'éducation en est la réponse. Car elle ouvre des perspectives, forme des citoyens responsables et porteurs de paix. Les enfants ne doivent pas payer le prix des dérèglements du monde. L'école est leur avenir. La solidarité est notre force.

Il n'y a pas de petit don, chaque geste compte

10 € = 1 semaine de scolarisation et de repas pour un enfant

75 % de votre don/cotisation sont déductibles des impôts sur le revenu
Merci à vous toutes et tous pour votre présence, votre soutien, votre confiance.
N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos suggestions.

Jacques BECUWE

Bulletin d'adhésion ou de don

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel.....

Téléphone mobile :

Je deviens membre/ Je renouvelle ma cotisation

Je cotise en tant que MEMBRE ACTIF :

10 € 20 € 50 € ou autre

Je choisis d'être MEMBRE BIENFAITEUR

100 € ou plus

Fait à :

LeSignature

...ou je fais un don

J'effectue un don de€ sans autre engagement de ma part

Fait à

leSignature

...et pour régler

Je choisis le mode de règlement suivant :

par chèque à l'ordre de TERRES D'AFRIQUE FRATERNITE - 22 rue de Méon 64000 PAU

par virement : IBAN : FR76 1027 8023 6300 0203 7940 149

par carte bancaire sur le site terresdafrique.fr

en espèces :€

L'association Terres d'Afrique Fraternité reconnue d'Intérêt Général est éligible à l'article 200 -1 ter du CGI de ce fait

75% de votre soutien à Terres d'Afrique Fraternité

sont déductibles de votre impôt sur le revenu. Nous vous enverrons un reçu fiscal.



<https://terresdafrique.fr>
07.84.71.50.31
contact@terresdafrique.fr
22 rue de Méon 64000 PAU

